A VENDRE—Le steamboat MONTI [illegible]

CABOTAGE.

POUR ST MARTINVILLE — (par l'Atchafalaya — Le beau bateau bien connu LEXI WEGUIN, est actuellement dans le port et est prêt à recevoir du fret au [illegible]

JOHN HALL No 1 Front Levee

TAQUEBOT REGULIER DE LA NOUVELLE ORLEANS — Le bateau à vapeur BERN [illegible]

MEILLEUR MARCHÉ
QUE NULLE PART.

LE soussigné s'honneur de prévenir le public et principalement les dames de la Nouvelle-Orléans qu'il vient de faire l'ouverture d'un assortiment de marchandises d'hiver, reçues par les navires Norman et Tagliani, du Havre et Narragansett, de Boston: Cachemire d'Ecosse, nouveau genre pour robes, couleurs variées et charmantes; merinos français et grandes raises; merinos français et anglais pour robes, assorti en couleurs; mousseline laine fond rouge et autres, mouchoirs pour cravates, indiennes françaises, grande nouveauté, pour robes, de anglaise et américaine, Marmaxa bleu pour demeurs, indienne noire et demi-deuil, indienne française à moulins, satinet, guinée, rouge, chamois et libre, damassé laine et soie; gros de Naples au point de soie noir, largeurs assorties; satin noir et couleurs à manine noire, assortie en qualité; mousseline laine, noire et demi-deuil; baége soie, uni, [illegible] à rayes, barage nouveau en couleur et à carreau; ombrelles à la Pengrin, de demi-saison; mousseline soie lainesaire et brodée pour rideaux; de broder, rayée et unie pour robes, assortie en qualité; mousseline percale blanche, de trapèze, batiste d'écosse, blanche, coin blanc et [illegible] assorties qualité; soie à draps 1[illegible] large, coton uni à l'usage américain, nouveauté, pour pantalons, moulin blanc batiste à ourlet, rivets et en vigueur, mouchoirs [illegible] et autres, couleur demi-deuil, flanelle blanche [illegible] et ordinaire, de rouge, verte, [illegible] pour [illegible] chez moi, gante Jouvin pour dames, de fleurs [illegible], matinée blanc, noires et blanches, toile d'irlande pur [illegible] pièce, toile à drap 1[illegible] large, serviettes ouvrées, damassées, couvertures de laine française pour grand lit, lits de soie noire, blanche et jaune, de flanelle blanche et noire, bas pour enfans et chaussons dans toutes les couleurs et toutes couleurs, bas merinos, blanc, noire et gris, dentelles blanches en fil et coton, de soie noire et coton, boutons en nacre pour chemises et robes de [illegible] et unie, cousins sortie en coton, [illegible] mousseline, coiffes brodées, nouveaux gants, [illegible] noire et blanche, différentes [illegible] cuirs, de bas pour dames et chaussures toute [illegible] en bazar, ouates et non ouates, agrafes [illegible] de Naples satin blanc et gris, de Naples satin blanc tout les No. gallons blanc et [illegible] de la pour dames.

Après le départ le soussigné recevra chaque semaine pendant la saison d'hiver, un assortiment d'indiennes les plus nouvelles et autres étoffes de nouveautés. P. IBUS,

encoignure St. Pierre et Bourbon.

ENLIQUIDATION.
VENTE A GRAND-RABAIS.

[illegible] pour cent au dessous des prix actuels de la Nouvelle Orléans

ASSORTIMENT CONSIDERABLE D'HABILLEMENS D'HIVER.

LINGE fait et autres marchandises pour hommes, jeunes gens et enfans reçu par les navires Normes, jeune Louis du Havre, maintenant en débarque et à vendre au magasin de LUBIN & SILVESTRE, rue de Chartres No 36

Toutes ces marchandises ont été choisies à Paris d'après les dernières modes et forment l'assortiment le plus complet [illegible] du public de la Nouvelle Orléans; la [illegible] des marchandises et la grande réduction de prix à la quelles elles sont cotées feront reconnaître aux [illegible] qu'en examinant que nulle part ailleurs [illegible] ne pourront aussi avantageusement.

Les principaux articles sont:

HABILLEMENTS ET ARTICLES POUR HOMMES:

Pardessus de drap castor, dans nat. pilot, satin noir, [illegible] castoriens et autres sortes d'étoffes, Tweeds sur coupe et [illegible] pour magasins et comptoirs, habits de drap noir, [illegible] et [illegible], Redingotes de drap noir et autres de [illegible] et demi-saison, Fantaisies de Lasimir noir et nouveautés [illegible] de 30 et au-dessus, Pantlanes de Casimir [illegible] 34 et 3

Gilets de cachemire, velours, satin noir, tombasine soie [illegible] à la mode, un assortiment de plus de 100, [illegible] de toute très belles, devant en toile et de couleur.

Calçons et chemises de peau, en flanelle, tricot de laine de coton et de soie et en molle de coton

Chaussettes et bas noirs, [illegible] et bas, et plus de [illegible] doublures chaussettes diverses en [illegible], laine d'algérie, soie et coton vert et blanche, [illegible] qualités

Flanelle et veste peluche, tricotée.

Bretelles en gomme élastique avec [illegible] complet avec aussi des bretelles d'un nouveau genre très élastiques de fabrique américaine.

Toile et coutil de rembourrage—1000 pièces toile, 1000 [illegible] coutil, [illegible] vendre par

SHULTZ, HADDEN & LEACH,

77 Tchoupitoulas

WOOD & SIMMONS sur rue des Magasins, offrent à [illegible] Champagne, 225 pannets Champagne, [illegible] Bordeaux, 400 sac café vert de Rio, par le [illegible] Alsatiste, 2 pannets huile d'olive, 25 caisses savon [illegible]

29 oct

CABOTAGE.

R. NEWYORK — Le navire de la ligne de R. NEWYORK, capitaine [illegible] actuellement en chargement et partira [illegible] 1 Levee

JOHN HALL No 1 Front Levee

TAQUEBOT REGULIER DE LA NOUVELLE ORLEANS — Le bateau à vapeur BERN [illegible]

PORTS DU GOLFE.

[illegible]

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL,

Accompagné de Gravures sur bois paraissant tous les samedis depuis le 3 mars 1842.

ABONNEMENT.—Pour la Nouvelle-Orléans $10 par an, pour la campagne 6 piastres; les frais de transport sont très-modérés. On ne peut souscrire pour moins de six mois.

L'ILLUSTRATION forme dans chacun de ses numéros, tout sous le titre d'HISTOIRE DE LA SEMAINE, toutes les nouvelles importantes de la politique dans le MONDE ENTIER, sous le titre de COURRIER DE PARIS les bruits et les nouvelles du monde, de la littérature et des arts, la biographie des personnages célèbres, le compte rendu des théâtres et des académies, des articles spéciaux sur les expositions des arts et de l'industrie, sur les découvertes utiles, sur les nouvelles découvertes dans toutes les sciences, des romans et des nouvelles. Un bulletin bibliographique, un compte-rendu des ouvrages nouveaux, les modes, les problèmes amusans des sciences, des PROBLÈMES DÉCHIFFRÉS, des rébus, &c. &c. Tous ces articles sont accompagnés de superbes Gravures sur bois autant sur le sujet, le comporte que l'utilité ou la nature en l'agrement du lecteur. Chaque numéro se compose de seize pages in fol. imprimées sur trois colonnes et présente la revue la plus complète qui existe de tout ce qui est digne d'exciter l'attention publique dans les événemens contemporains.

On souscrit à la Nouvelle-Orléans, chez

VICTOR HERBERT, Agent,

31 oct—3 m 14, Rue de Chartres.

EN vente chez VOR HERBERT, 149, rue de Chartres—LE DIABLE A PARIS, (Paris et les parisiens) Ouvrage très en 50 livraisons, prix des 50 livraisons $5. Reçu les 19 premières livraisons.

LES ÉTRANGERS A PARIS, l'ouvrage sera en 50 livraisons, prix $5. Les 32 premières livraisons sont en vente.

Nous avons les forces navales de France, par le prince de Joinville.

Les Francs Maçons, initiation à tous leurs mystères, par un Rose Croix.

L'Empereur Nicolas, son voyage, par un député, prix 10 cents. 2 oct

L'ECHO DES FEUILLETONS.

DE LA PLACE, directeur, annonce à son abonné et au public, qu'il a pris des arrangemens pour avoir à son rotour de l'Ouest, une ample provision de textes livraisons de la 1[illegible] qui auront alors commencé illustrée de magnifiques gravures, représentant les principales scènes du roman de LOUIS XIV et son siècle, aussi illustrés par les premiers artistes de Paris. Ce ouvrage qu'on regarde sous le rapport de l'exécution typographique comme chef d'œuvre des presses mécaniques de Paris, [illegible] et Dubour, a déjà plus de trois mille souscripteurs, [illegible] de la 1[illegible] l'exposition; et le THUTIUS DE L'EMPIRE, par Thiers, également illustré de superbes gravures représentant les principaux événemens qui se sont passés durant cette époque.

Nous avisons au moyen de mettre le plus d'activité et de régularité possible dans la publication du Jour lirant que nous pouvons [illegible] autant que certaines publications de ce genre qui s'impriment en ce moment aux Etats-Unis.

Nous osons nous flatter que le public aura rendre justice à notre impression, ne redoutant aucune concurrence pour le luxe et le fini de ce beau mais, nous mettrons au prix les plus modérés.

AUX DAMES.
MADAME DELANY, No. 100, rue Royale,

[illegible] ce moment l'ouverture de son ARTICLE le COMPTOIR DE MODES [illegible] et [illegible] ses anciennes pratiques à venir avec [illegible] qu'elle vient de recevoir, par le navire Colombia, arrivé du Havre par la voie de New York et qui consistent en un bel assortiment de Plumes en noir et Bleu, habits [illegible], superbes Plumes de mise pour deuil, ornements de tête pour dames, gants en peau de chevreau et mitaines brodées, de différentes couleurs, mouchoirs de poche pour dames, Rubans de Satin, Bonnets de toute description, bonnets à forme de cloche, nouveau genre, Aigrettes de la dernière mode, Napolitaines du dernier goût, etc. etc.

Les marchands de la campagne et marchands peuvent obtenir les articles qui leur conviennent.

N. B. Comme Mme Delany ne traite qu'au comptant, elle est à même de vendre à meilleur marché qu'aucun autre établissement. 20 oct—6

F. & J. LACOSTE, 105, Royale

[illegible] Vins de Bordeaux, et d'importations [illegible] Vins—Chateau Lafitte, Chateau Margaux, St. Julien, St Emilion, St Estèphe du Medoc, Haut-Sauterne, en barriques et bouteilles; liqueurs assorties; fruits à l'eau de vie et confitures de toutes sortes.

Sardines et petits pois.

Toujours un assortiment complet de bouchons pour bouteilles et demi-jeunes. 20 oct

NUMA LACOSTE,
103, rue Royale,

OFFRE à vendre en débarquement du navire Cabot, venant de Bordeaux:

130 barriques vin rouge, St. Emilion, Montferrant, St Estèphe Medoc, St. Julien Médoc et Chateau Léoville, 60 barriques vin rouge St. Emilion, St. Julien Medoc et Chateau Margaux,

[illegible] vin blanc Sauterne, Barsac, Haut Sauterne et Haut Barsac,

200 caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles vin rouge St. Emilion, St. Julien Médoc et Chateau Margaux, Haut Sauterne et Haut Barsac, [illegible] et [illegible]

[illegible] 200 caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles vin blanc Sauterne, Haut Sauterne et Haut Barsac, avec et [illegible]

10 futailles eau de vie ancienne,

37 barriques vinaigre de vin blanc,

50 caisses [illegible] de vin,

10 Do fruits du do

10 Do Liqueurs assorties

50 paniers assorts de fromages,

10 caisses moutarde française,

[illegible] sardines,

6 Do sardines à l'huile,

1 Do capsules à bouteilles,

10 Do Vermicelle et Macaroni

100 milliers bouchons longs et demi longs.

20 oct

MARCHANDISES DE MARSEILLE.

A VENDRE, sur le Levee, au débarquement du navire Colombus par Louis et Silvestre, rue de Chartres, [illegible] de l'Orangerie,

[illegible] bon de coudre grands flacons et rouleaux [illegible] en cruchons, grand modèle,

[illegible] Kirsch-huwasser, le do seul vrai,

[illegible] assortiles, [illegible] noyau

[illegible] Muscat et Malga en [illegible] bouteilles,

[illegible] savon de Marseille dit de Castille,

[illegible] vermicelle, macarons et pâtes diverses,

[illegible] bouchons pointus pour la bière,

[illegible] Sauternes [illegible] pour la bière,

[illegible] Bordeaux [illegible] Pagnolle en grandes et en demi bouteilles, premier qualité de cette marque, par

LOUIS & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

A VENDRE sur le Levee, magasin et en débarquement du navire Lisette, de Bordeaux, à vendre par les soussignés:

[illegible] Barbaste—Vin vieux St Emilion Medoc;

[illegible] do de St Julien,

[illegible] do Médoc et Montferrant;

[illegible] Vin Marseille de Bellevue et de Bandol,

[illegible] Vin rouge Vieux de Barsac et de Sauterne Isle,

[illegible] de pipes l'origine de Lima et Bordeaux,

[illegible] Vin Haut Brion et chateau Beychevelle,

[illegible] do Vin St Julien, Medoc;

[illegible] Vin ordinaire chateau Lafitte et Margaux.

J. F. BERCIER & Co.

54 Vieille Levee

OUVERTURE DE MARCHANDISES FRANÇAISES ET AMÉRICAINES.

LORENZ FROIS, directeur à Mulhouse, sont reçu par les [illegible] manufactures de France et du Nord, un grand [illegible] de Marchandises [illegible] Mulhouse, [illegible] Rue de Chartres No 36

Toutes ces marchandises ont été choisies à Paris d'après les dernières modes et forment l'assortiment le plus complet [illegible] du public de la Nouvelle Orléans; la [illegible] des marchandises et la grande réduction de prix à la quelles elles sont cotées feront reconnaître aux [illegible] qu'en examinant que nulle part ailleurs [illegible] ne pourront aussi avantageusement.

Les principaux articles sont:

HABILLEMENTS ET ARTICLES POUR HOMMES:

Pardessus de drap castor, dans nat. pilot, satin noir, [illegible] castoriens et autres sortes d'étoffes, Tweeds sur coupe et [illegible] pour magasins et comptoirs, habits de drap noir, [illegible] et [illegible], Redingotes de drap noir et autres de [illegible] et demi-saison, Fantaisies de Lasimir noir et nouveautés [illegible] de 30 et au-dessus, Pantlanes de Casimir noir et couleurs, 34 et 3

Gilets de cachemire, velours, satin noir, tombasine soie [illegible] à la mode, un assortiment de plus de 100, [illegible] de toute très belles, devant en toile et de couleur.

Calçons et chemises de peau, en flanelle, tricot de laine de coton et de soie et en molle de coton

Chaussettes et bas noirs, [illegible] et bas, et plus de [illegible] doublures chaussettes diverses en [illegible], laine d'algérie, soie et coton vert et blanche, [illegible] qualités

Flanelle et veste peluche, tricotée.

Bretelles en gomme élastique avec [illegible] complet avec aussi des bretelles d'un nouveau genre très élastiques de fabrique américaine.

Toile et coutil de rembourrage—1000 pièces toile, 1000 [illegible] coutil, [illegible] vendre par

SHULTZ, HADDEN & LEACH,

77 Tchoupitoulas

WOOD & SIMMONS sur rue des Magasins, offrent à [illegible] Champagne, 225 pannets Champagne, [illegible] Bordeaux, 400 sac café vert de Rio, par le [illegible] Alsatiste, 2 pannets huile d'olive, 25 caisses savon [illegible]

29 oct

PROCLAMATION
D'ALEXANDRE MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT à la loi, moi, Alexandre Mouton, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, déclare par la présente et fait savoir que les terres qui après décrites ont été [illegible] dans l'Etat de la Louisiane, et dont il a été disposé, [illegible] des actes de Congès allouant des terres pour un du dit Etat, seront offertes en vente publique en la ville de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI neuvième jour de décembre 1844, aux termes et conditions prescrits dans l'acte en autorisant la vente, approuvé le 24 mars 1844, lesquels termes et conditions sont comme suit:

Les dites terres seront vendues de la même manière, et sujettes aux mêmes réglemens et procédures que les terres appartenant aux Etats-Unis, pourvu que les acheteurs puissent payer pour les dites terres en mandats ou en [illegible] actuellement dues par l'Etat, et pourvu que les dites terres ne soient pas vendues à moins de trois quarts l'acre.

Pour les terres appartenant aux améliorations intérieures, il est de plus pourvu par le dit acte que les acquéreurs pourront payer les dites terres en mandats ou en [illegible] la vente pour les améliorations intérieures, ou en espèces.

TERRES DU SEMINAIRE.

SUBDIVISION.	Section.	Township.	Range.	Quarter.
Cette partie d'Est de la rivière Noire...	9	3N	7E	
Do au sud do de...	4			
Do do do do...	5			
Do do do do...	6			
Moitié fractionnelle au Nord...	10			
Do do do...	10			
Quartier fractionnel au N O...	11			
Quartier fractionnel au N E...	10			
Cette partie au nord de la riv. Noire...	26			
Do do do...	27			
Lots 5 et 6 à l'est de la section de la rivière Noire...	35			
Moitié sud...	3			
[illegible]	10			
Demi section N ouest des lots de 1 à 9...	11			
Quart N O du quart de S...	12			
Do do do...	12			
Do do do...	24			
Moitié N et quart S O...	25			
Quart Nord Est...	36			
De Bud Ouest...	4			
Moitié Sud...	5			
Section...	6			
Do...	7			
Moitié Nord de...	8			
Section...	9			
Do...	10			
Moitié Nord...	11			
Section...	12			
Moitié Ouest du quart N O...	34			
Moitié Nord...	19			
Moitié Est et quart N O des lots 3, 3 et 4...	12			
Les lots 2 et 3 et la 1/2 N du 1/4 N O nord la chaussée O de cette partie de la section qui se trouve au Nord du Bayou Boeuf...	11	14	N	10 E
Le 1/4 S E et la 1/2 Est du quart S O...	10			
La totalité de la section 9 du Bayou Boeuf...	14			
Do do do...	22			
Les lots de ouest. Nos 3 et 4...	22			
La 1/2 S et la 1/2 N O de section et la fraction du 1/4 N E (31 44/100) E du Bayou Boeuf...	27			
Quart Nord-Est...	28			
1/4 N et 1/4 S O de section et 1/2 E du 1/4 S E...	34			
Section...	36			
Moitié Ouest et quart N E...	13			
Cette partie de la section E du Bayou Mançon...	6			
Moitié Nord de section et la fraction du quart S O, du côté E du Bayou Mançon...	8			
Moitié Sud et quart S O...	9			
Moitié de section Nord...	10			
Quart N O de...	10			
Moitié fractionnelle au Nord...	19			
Do do do...	19			
Quartier fractionnel au N O...	11			
Quartier fractionnel au N E...	10			
Cette partie au nord de la riv. Noire...	26			
Do do do...	27			
Lots 5 et 6 à l'est de la section de la rivière Noire...	35			
Moitié sud...	3			
Do do do...